MÉTIERS DES TRAVAUX PUBLICS | EXÉCUTION DE CHANTIER

Technicien(ne) de laboratoire

MISSION PRINCIPALE : Contrôler la qualité des produits et des travaux

Le technicien de laboratoire exerce son activité en laboratoire, sur le chantier et/ou site de production de matériaux : sur le chantier (ou site de production), il réalise les prélèvements, les essais in situ et les contrôles nécessaires à l'obtention du produit fini, défini par les termes du marché. Il conseille également les équipes du chantier (ou les responsables de production) sur les solutions techniques à privilégier. En laboratoire, il effectue l'ensemble des contrôles techniques sur les matériaux de construction routière prélevés sur le chantier (sols, granulats bitumes et émulsions, enrobés et produits bitumineux, etc.) ou le site de production. Il contribue à apporter une solution aux problèmes techniques posés en fonction des spécificités des chantiers ou des matériaux à fabriquer. Il peut également travailler dans un laboratoire de recherche et développement pour la mise au point de nouveaux produits innovants.

Autres appellations : Agent(e) de laboratoire, Agent(e) technique de laboratoire, Laborantin(e), Laborantin(e) routier(ière), Technicien(ne) d'essais

DÉCOUVRIR

Les compétences métier

1. PRÉPARER SON INTERVENTION SUR LES CHANTIERS ET/OU SITES DE PRODUCTION

- Préparer les produits et les appareils de mesures et d'analyses, et contrôler leur conformité d'étalonnage et de fonctionnement, afin de garantir le démarrage du chantier ou de la production dans les délais prévus et en toute sécurité
- Concevoir les protocoles d'analyses conformément aux réglementations en vigueur (marquage CE, plan de contrôle, normes, CCTP)
- Définir avec son responsable hiérarchique les besoins en approvisionnement afin d'effectuer les commandes de matériel, de fournitures et de consommables
- Organiser les prélèvements et analyses à réaliser en fonction du planning de chantier et/ou du planning du site de production

2. RÉALISER DES PRÉLÈVEMENTS SUR LES CHANTIERS ET/OU SITES DE PRODUCTION

- Réaliser son intervention dans le respect des exigences réglementaires et des consignes d'hygiène et de sécurité de son entreprise et, le cas échéant, des sites de production
- Réceptionner les échantillons, ou effectuer des prélèvements sur les chantiers ou les sites de production, en respectant strictement les modes opératoires et les protocoles
- Réaliser les mesures nécessaires en utilisant les équipements de laboratoire appropriés aux analyses à effectuer conformément aux réglementations en vigueur (marquage CE, plan de contrôle, normes, CCTP)
- Consigner les résultats de mesures et d'analyses et renseigner les fichiers de compilation de mesures afin d'assurer la traçabilité des opérations réalisées

3. INTERPRÉTER LES RÉSULTATS D'ANALYSES

- Rédiger les comptes rendus et les documents de synthèse, en compilant les résultats des essais, tout en veillant à la justesse des données et calculs
- Interpréter les résultats des contrôles conformément aux référentiels techniques en vigueur, et alerter son responsable hiérarchique en cas d'anomalie constatée (sur les produits, appareils, ou autre) ainsi

que les conducteurs de travaux et/ou les responsables des sites de production en cas de non-conformité de production

- Identifier les causes liées à l'origine des cas de non-conformité relevées afin de proposer des solutions et mesures correctives aux conducteurs de travaux et/ou responsables des sites de production

4. ENTRETENIR LES ÉQUIPEMENTS DE LABORATOIRE

- Réaliser l'entretien et la maintenance de premier niveau (suivi métrologique, vérification du calibrage des appareils de mesures, …) des équipements de laboratoire afin de préparer les interventions suivantes
- Alerter son responsable hiérarchique en cas d'anomalie pour organiser et programmer l'intervention d'équipes de maintenance spécialisées

5. PARTICIPER À LA POLITIQUE QUALITÉ DE SON ENTREPRISE

- Assurer le suivi des certifications de son entreprise et appliquer les procédures techniques, réglementaires et normatives associées
- Effectuer une veille technique, normative et réglementaire selon son périmètre d'activité
- Conseiller les équipes de chantier et de production sur les solutions techniques à privilégier en tenant compte des réglementations en vigueur (marquage CE, plan de contrôle, normes, CCTP)

UN ŒIL SUR

Les compétences transversales

1. RÉALISER SON ACTIVITÉ SELON LES NORMES DE L'ENTREPRISE ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Appliquer le règlement intérieur (horaire, langage approprié, …)
- Véhiculer l'image de l'entreprise
- Respecter les consignes organisationnelles

2. ORGANISER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- Informer sa hiérarchie des données manquantes à l'exécution du travail le cas échéant
- Gérer son activité dans le respect des moyens (humains, financiers et techniques) alloués et des délais impartis
- Réagencer ses priorités en fonction des informations reçues

3. TRAVAILLER EN ÉQUIPE

- Solliciter la bonne personne en fonction des besoins
- Partager les informations et bonnes pratiques
- Coopérer avec les équipes en interne

4. COMMUNIQUER EN MILIEU PROFESSIONNEL

- Transmettre des informations et s'assurer de leur compréhension
- Signaler et expliquer les faits en cas d'aléas ou de dysfonctionnements
- Adapter sa communication aux interlocuteurs
- Informer et rendre compte de son activité

5. UTILISER LE NUMÉRIQUE

- Maîtriser les applications informatiques (de type office 365)
- Utiliser les outils numériques et applications liés à son métier (ex. logiciels d'analyse, ...)

6. CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION CONTINUE DU TRAVAIL

- Identifier des dysfonctionnements / axes d'amélioration dans la réalisation des activités
- Proposer des améliorations dans son périmètre d'activité

7. TRANSMETTRE LES COMPÉTENCES (FORMER ET TUTORER)

- Accompagner et former dans son domaine d'activité (le cas échéant)

8. AGIR FACE À UN ALÉA

- Prévenir sa hiérarchie en cas d'aléas ou de dysfonctionnement
- Adapter son activité aux aléas en tenant compte des objectifs de qualité et de délai

QUELQUES MOTS SUR

Les certifications

DIPLÔMES

- Bachelor Universitaire de Technologie Génie civil construction durable
- Brevet de Technicien Supérieur Travaux Publics
- Baccalauréat Professionnel Laboratoire, contrôle qualité
- BTS/BUT spécialisation en physique chimie
- Licence Scientifique (Chimie – Techniques d'analyses – Biologie – Physique, …)
- Bachelor Universitaire de Technologie Science et génie des matériaux : Métiers de l'ingénierie des matériaux et des produits